

ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FÉVRIER 2024 à 18H00

- Communications de Madame le Maire
- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2023.

Administration Générale

1. Donation d'une œuvre de François BOUCHÉ intitulée « le secret ».
2. Renouvellement de la convention pour l'occupation d'une parcelle de terrain en forêt communale au lieu-dit "Mont de la Saoupe" par le Centre Culturel pour la pratique du pilotage de planeurs modèles réduits.

Affaires Portuaires et Maritimes

3. Fixation des tarifs 2024 de la zone de plaisance et de ses outillages du Port Départemental de Cassis.

Espaces Naturels Urbains

4. Transfert de la compétence de la police de la publicité suite aux évolutions réglementaires introduites par la Loi climat et résilience.
5. Acquisition de la propriété sise 14, rue Abbé Paul Mouton, parcelle cadastrée CH 143, dans le cadre de la convention Habitat à caractère multi-sites entre l'EPF PACA et la Métropole.
6. Changement d'usage des meublés de tourisme. Saisine de la Métropole en vue de modifier le régime d'autorisation temporaire.
7. Désignation d'un membre du conseil municipal pour délivrer le permis de démolir PD-013 022 23 0001 et le permis de construire PC 13022 23 0037.
8. Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier départemental et de financement par subvention pour l'Aménagement de l'avenue Foch et de la route Pierre Imbert-RD 559.
9. Délibération en date du 7 juillet 2020 relative à la cession d'un bien communal dénommé « Villa Mauresque » et à l'approbation du contrat de cession et du prêt à usage. Décision de la cour d'appel du 9 février 2024. Délibération relative à la cession d'un bien communal dénommé « Villa Mauresque » et à l'approbation du contrat de cession et du prêt à usage.

Finances communales

10. Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) 2024 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires.
-